

Décision 05-D-14 du 06 avril 2005

relative à des pratiques mises en œuvre à
l'occasion des foires d'antiquité et de
brocante dans le département des Vosges

Posted on: 20 avril 2005 | Secteur(s) :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Ministre de l'Economie, des finances et de l'industrie

Dispositif(s)

Injonction
Injonction de publication
Sanctions pécuniaires

Entreprise(s) concernée(s)

Syndicat des Antiquaires et Brocanteurs des Vosges (SABV), Association des amis du Valamont

Lire

le texte intégral de la décision

105.97 Ko